REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'HERIMONCOURT

Commune de SELONCOURT 25230

EXTRAIT
du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Séance du 25 février 2014 à 18h30

DCM2014-02-25-6

L an **deux-mille-quatorze**
le **vingt-cinq**
le Conseil Municipal de la Commune de **SELONCOURT** s'est réuni en Mairie de Seloncourt - Salle des Mariages - après convocation légale, sous la Présidence de Madame THARIN Irène, MAIRE
pour la session ordinaire du mois de février

NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 26 février 2014, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 17 février 2014 et que le nombre des membres en exercice est de 29.
Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9, du Code Général des Collectivités Territoriales
Le Maire

Etaient présents

Etaient excusés avant donné procuration

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d!yn secrétaire.
M..... a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDE POUR MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN SUR LEQUEL SERA INSTALLE UN POSTE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du projet de ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FFRANCE (ERDF) relatif au déplacement d'un poste de transformation de courant électrique d'une parcelle de terrain privée à une parcelle de terrain privée communale cadastrée AB 92 située rue de la Pâle.

En vue de l'équipement et de l'exploitation de ce poste, il convient de signer une convention de servitude attribuant à ERDF tous les droits nécessaires à l'accomplissement de ces opérations.

La Commission Urbanisme et Habitat, réunie le 9 octobre 2013, a émis un avis favorable.

L'exposé de Madame le Maire entendu, le Conseil Municipal, **à / par.....**

> Approuve la convention de servitude désignée ci-dessus ;
> Autorise Madame le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cette même convention de servitude ainsi que tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Seloncourt, le 25 février 2014
Le Maire
Irène THARIN